



QUELLE JURIDICTION TRANCHE UN DESSACCORD DANS UN DIVORCE

Par MILAN

Bonjour,

En instance de divorce et la communauté possédant une maison vide, chacun des deux adversaires souhaite occuper cette maison. Quelle juridiction est compétente pour octroyer cet avantage et est-ce en fonction d'arguments de chacun?

Merci

Par ESP

Bonsoir

Vous allez ?tre convoqués pour une ordonnance de non conciliation.

C'est donc le juge aux affaires familiales (JAF) qui va constater vos désaccords, tenter une conciliation et tranchera sur les mesures provisoires et les effets du divorce.